

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/2017/F/2017
POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL
ELECTRIQUE B.T DES CENTRES DE MIKONI ET MPARO ET DU
MATERIEL ELECTRIQUE B.T DES CENTRES DE GITEBE ET
RUSHIMA EN COMMUNE MUGINA.**

- Date de publication : le12...../01...../2017
- Date d'ouverture des offres : le12...../06...../2017

Objet

1. Par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert national, la Commune de MUGINA invite par le présent Avis d'appel d'offres ouvert, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et installation du Matériel électrique Basse tension des centres GITEBE - RUSHIMA.

Financement du Marché

2. Le présent Marché est financé sur le Budget du Gouvernement via le FONIC sur le droit de tirage de 2017.
Le Maître de l'Ouvrage est la Commune de MUGINA. L'Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché est la Commune MUGINA.

Spécification du Marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les fournitures qui font objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont réparties en seul lot.
5. L'ensemble de la fourniture du matériel électrique s'étend sur un délai maximum de quatre (4) mois.

Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court que celui stipulé ci-dessus.

Condition de participation.

6. La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale [*qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File*] possédant les conditions juridiques et techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.
7. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de la Commune MUGINA.
Route nationale N°10 .

Personne de contact : Madame l'Administrateur de Mugina - Téléphone : 69 802 226 – ou le Conseiller Technique chargé du Développement de Mugina au 69 072 190

Le DAO est acheté à cent mille francs bu (100 000 Fbu) francs burundais : **50 000 Fbu** sur le compte N°1101/004-04 ouvert à La Banque de la République du Burundi (BRB) et **50 000 fbu** au compte **0060019-03-88** Ouvert à la BANCOBU Cibitoke au nom de la commune **MUGINA**.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à *la Commune MUGINA* à l'adresse suivante :

Madame l'Administrateur de Mugina - Téléphone : 69 802 226

Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de MUGINA, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

Présentation de l'offre

10. Les soumissionnaires sont appelés à soumettre leurs offres pour ce marché.

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **un million de francs Burundais (1 000 000) FBU**

Les soumissionnaires étrangers peuvent soumettre leur garantie bancaire en monnaie locale ou en devise(en Dollars USA ou en Euros).

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les Offres doivent être paginées, paraphées, et comprendre une table des matières.

12. Les offres devront être remises au Secrétariat de la Commune de MUGINA au plus tard le 12 / 06 /2017 à 10 heures.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres sous **plis fermés**, doivent être déposées au **secrétariat de la commune MUGINA** au plus tard le 12 / 06 /2017 à 10 heures.

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un observateur de la DNCMP et d'un ingénieur de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale au plus tard le *10/05*/2017 à 10 heures 30 minutes. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Fait à MUGINA, le...*10/05*.../2017.

L'Administrateur Communal

Madame Jovithe BAYAVUGE

